



INFORMATION ACTIONS JEUNES

DESTINATAIRES

- Membres du Comité Directeur
- Clubs du CD27

Il y a maintenant plusieurs années, pour éviter les « cartons » et la fuite des jeunes vers d'autres sports, les commissions sportive et technique avaient, mis en place une limitation du nombre de points d'écart.

En fonction des constats faits, il avait été proposé des solutions et conseils pour que la rencontre puisse se dérouler dans les meilleures conditions pour les joueurs des 2 équipes en présence.

Au fil des saisons des dirigeants et ou entraîneurs ont changé et les consignes n'ont pas été répercutées.

Seules apparaissaient dans les règlements la finalité et la sanction en cas de non-respect.

Trop de clubs n'ont pas jugé bon d'appliquer les consignes considérant que c'était un frein à la progression de leurs licenciés.

Aujourd'hui ces clubs fautifs se désespèrent du désert notamment chez les féminines.

Le recrutement a toujours été difficile, il l'est encore plus lorsque l'on vient s'inscrire dans un club pour apprendre et jouer et repartir avec un éventuel 100 à 0.

Il n'y a qu'au basket que l'on voit cela, dans les autres sports ce n'est pas possible, alors pour éviter les humiliations entre jeunes le basket est boycotté.

Au cours de la saison 2017-2018, le Comité Départemental a engagé une démarche de revitalisation en réactivant la commission de développement du basket féminin avec la nomination d'un nouveau Président, puis pendant l'intersaison un travail en profondeur entre les commissions sportive et technique.

Il a semblé important que la base de la reconstruction s'appuie sur les règles officielles du mini-basket qu'il est possible de trouver avec le lien

<http://www.ffbb.com/ffbb/dirigeants/developper/mini-jeunes/minibasket> rappelées dans l'extrait ci-dessous :

PHILOSOPHIE GÉNÉRALE ET ORGANISATIONS PÉDAGOGIQUES POUR UNE COMPÉTITION FORMATRICE :

Le résultat des compétitions quelle que soit leur forme ne peut être un but ou un objectif. La compétition devra avant tout être formatrice et donc adaptée aux capacités, aux caractéristiques et aux attentes des enfants.

Cela demande de se démarquer du modèle adulte dans lequel le résultat prime.

Les entraîneurs devront avoir des objectifs à long terme en prévoyant une progression à l'entraînement. La compétition sera la suite logique des apprentissages.

Les formes jouées, que ce soit à l'entraînement ou en compétition, devront avoir pour objectif premier de procurer une expérience qui permette aux enfants d'évoluer dans leur apprentissage.

Ainsi il faudra privilégier toutes les formes jouées proposées en considérant les recommandations pour chaque niveau – Débutants, Débrouillés, Confirmés.

Il est inconcevable :

- que des enfants passent une ou deux heures dans une voiture pour ne pas ou peu jouer !
- qu'un enfant ne joue pas ou peu en raison de sa faiblesse, son inexpérience ou sa morphologie.
- que des enfants ne touchent quasiment jamais la balle dans un match.
- que des écarts énormes existent au score (les meilleurs ne progressent pas et les autres sont écœurés).
- que des enfants soient spécialisés trop tôt sur des postes de jeu.
- que seul le gain du match compte et puisse constituer une satisfaction.
- que la victoire soit dévalorisée quand elle a été obtenue après une rencontre serrée disputée dans un excellent état d'esprit.
- que l'entraîneur ne fasse que des remarques négatives sans jamais valoriser et positiver.
- que l'aspect éducatif soit mis de côté et que l'entraîneur ne soit pas un réel exemple par son attitude ou ses paroles.

Dans un premier temps les travaux seront axés vers les féminines.

- La première action gérée par la commission de développement du basket féminin aura été l'opération « amène ta copine » visant les catégories U9 à U11.
- La deuxième action gérée par la commission sportive est le remplacement des championnats U11F par des plateaux regroupant en 2 poules de 4 les 8 équipes qui se sont engagées.

Les rencontres se dérouleront selon le format des règles officielles du minibasket.

Tout reste modulable et si des nouvelles équipes peuvent se créer, elles seront intégrées lors des plateaux supplémentaires.

L'objectif étant de reconquérir un public qui choisit aisément des sports ou l'accueil et la convivialité sont primordiales.

Règle applicable pour les niveaux 2 en U13 M, U13F et U11M :

En cas d'écart égal ou supérieur à 30 points, la feuille de marque ainsi que le décompte des points sur le tableau d'affichage sont arrêtés.

Les éducateurs doivent adopter toutes les dispositions pour que les jeunes puissent terminer la rencontre en prenant du plaisir et jouent.

Si tel n'était pas le cas, l'équipe lésée pourra mettre un terme à la rencontre sans préjudice de sanction sportive ou financière.

Par contre les abus générés et constatés par l'une ou l'autre équipe pourront être sanctionnés.

- La dernière action sera dirigée sur la mise en place des plateaux U9 dès que les retours de l'enquête auront été analysés.

Enfin pour l'ensemble des rencontres de jeunes M ou F il convient de rappeler que s'il doit y avoir spectacle il doit être sur le terrain et non dans les gradins.

Les éducateurs doivent veiller à la protection des jeunes en apprentissage de tous débordements des supporters ou autres qui pensent qu'ils assistent à une finale de coupe du monde.

Les commissions et moi-même restons bien entendu à la disposition des élus des clubs pour apporter toutes précisions que vous jugeriez utiles.

23 Octobre 2018

SIGNATAIRE

Patrice ROMERO - Président